



**Rapport au Conseil communal de Villeneuve  
de la Commission ad hoc  
concernant la communication n° 06/2017**

**Postulat de M. Léonard STUDER  
« Renforcer la mobilité douce »**

Présidente : Mme Brigitte DELUGIN

Rapporteur : M. Marcel RECHSTEINER

Membres : M. Nicolas DE ANGELIS  
Mme Isabelle DEL RIZZO  
M. Léonard STUDER

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission nommée pour le préavis n° 06/2017 s'est réunie à deux reprises soit le 5 novembre 2017 ainsi que le 18 décembre 2017 afin d'étudier la réponse de la Municipalité quant au postulat en question.

Lors de notre deuxième réunion, nous avons pu compter sur la présence de Monsieur le Municipal Dylan KARLEN qui a pu apporter des précisions et éclaircissements émanant de la Municipalité quant à la thématique abordée dans le cadre de ce postulat. La Commission le remercie pour sa disponibilité et sa contribution.

**CONSTAT**

Les constats suivants sont ressortis de nos discussions :

- La Commune est exiguë avec le lac d'un côté et les montagnes de l'autre, et de surcroît, les voies des chemins de fer coupent cette zone en deux.
- Dans le rapport de la Municipalité, il y a beaucoup de schémas, de plans, d'études et autres requalifications disséminées à travers le territoire communal. Cependant, les éléments entre eux sont disparates et il manque un plan d'ensemble cohérent.
- Il manque des places de parc à vélos et des places de parc sécurisées.
- Nous constatons que l'étude de la requalification de la route RC 780 sur la Riviera réalisée à la demande de la CORAT est faite entre Chardonne et Veytaux, l'aménagement des chemins piéton et cycliste n'est pas prévu sur notre Commune.

D'une manière générale, nous constatons que la mobilité est devenue de plus en plus critique sur et aux abords de notre Commune. Cette situation ne va pas s'améliorer ces prochaines années. Le flux devrait même augmenter avec l'arrivée, notamment, de l'Hôpital Riviera-Chablais. Ce qui amène nos concitoyens à pratiquer la multimodalité, et à rendre la question de la mobilité douce de plus en plus importante.

## PROPOSITION D'AMELIORATION

Les propositions suivantes sont des points non exhaustifs qui émanent de nos discussions.

- Nous pensons qu'il est important d'effectuer un plan directeur en définissant les pôles à interconnecter entre eux, en vélo comme pour les piétons. Bien évidemment, ce plan serait bien plus efficace s'il était intercommunal. Nous pensons que ce master plan pourrait être fait par l'employé de la COORIDAT ou le bureau de l'agglo Rivelac, rémunéré par la Commune.
- Ce master plan devrait être une cartographie de la situation existante et devrait permettre de progressivement améliorer la fluidité des chemins pour piétons et pistes cyclables en priorisant les chemins et pistes. Les franchissements sur ou sous les voies de chemin de fer à envisager devraient également y figurer.
- Il faudrait augmenter les parcs à vélos et en créer de nouveaux, notamment à la gare, qui soient sécurisés. Un commissaire a évoqué qu'il serait envisageable de créer des places de parcs à vélos financées par des panneaux publicitaires, notamment dans des zones commerciales comme la Grand 'Rue.
- Nous nous sommes fait la réflexion suivante : la Commission permanente des routes pourrait également s'occuper de la mobilité douce ou devenir une Commission de la mobilité en général.

Pour finir, il en ressort qu'il devrait être possible d'améliorer passablement la situation actuelle avec un budget annuel raisonnable. Mais que tôt ou tard, un investissement plus conséquent pour le franchissement des voies CFF devrait être envisagé afin d'améliorer la mobilité.

## CONCLUSION

La Commission, à l'unanimité des membres présents, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte du rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Léonard STUDER « Renforcer la mobilité douce ».

Villeneuve, le 4 mars 2018

Au nom de la Commission ad hoc,

La Présidente



Brigitte DELUGIN

Le Rapporteur



Marcel RECHSTEINER